



**PREMIER FORUM DE COOPÉRATION PARLEMENTAIRE
 ENTRE LES HAUTES ASSEMBLÉES DE FRANCE ET D'ALGÉRIE :
 CONSOLIDER UN « PARTENARIAT D'EXCEPTION »**

**Compte rendu des travaux du Forum de coopération parlementaire
 entre le Sénat de la République française
 et le Conseil de la Nation de la République Algérienne démocratique et populaire**

19 et 20 septembre 2016

Conduite par M. Abdelkader Bensalah, Président du **Conseil de la Nation** de la République algérienne démocratique et populaire, **une délégation de membres de cette assemblée** s'est rendue en France dans le cadre du premier Forum de coopération parlementaire franco-algérien entre les Hautes assemblées, les 19 et 20 septembre.

La délégation a été accueillie au Sénat par le **Président, M. Gérard Larcher**, ainsi que par de nombreux **sénateurs français**, notamment membres du **groupe d'amitié France-Algérie** et de la **commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées**.

Outre le Président Larcher, ont ainsi participé au Forum : M. Alain Néri, Président du groupe d'amitié France-Algérie, M. Jean-Pierre Caffet, Vice-président du Sénat et Vice-président du groupe, Mme Leïla Aïchi, Vice-présidente du groupe d'amitié et Vice-présidente de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, M. Jacques Gautier et M. Gilbert Roger, Vice-présidents de la même commission, M. Jean-Pierre Vial, Secrétaire du groupe d'amitié, Mme Hélène Conway-Mouret, Mme Bariza Khiari, Mme Christiane Kammermann, Mme Marie-Annick Duchêne, Mme Christine Prunaud, M. Joël Guerriau, membres du groupe d'amitié.

Outre son Président, la délégation du Conseil de la Nation était composée de M. Rachid Bougherbal, Président de la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger, Mme Louisa Chachoua, Présidente de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale, M. Hachemi Djar, Président du groupe parlementaire du Tiers présidentiel,

M. Mohamed Zoubiri, Président du groupe parlementaire du Front de libération nationale, M. Mohamed Réda Oussahla, Questeur, du parti Rassemblement national démocratique, M. Benali Benzaghrou, Président du groupe d'amitié Algérie-France, Mme Rafika Kesri, Vice-présidente de la commission de l'éducation, de la formation, et de l'enseignement supérieur, et M. Moussa Tamadartaza, du Front des forces socialistes.

Lors de la visite de M. Gérard Larcher à Alger en septembre 2015, les présidents des deux Assemblées avaient exprimé leur volonté de renforcer les liens entre ces dernières en signant un accord prévoyant la tenue de rencontres régulières.



Les sénateurs français et algériens autour des présidents Gérard Larcher et Abdelkader Bensalah

Ce Forum constitue donc une première étape dans l'établissement d'une **diplomatie parlementaire** approfondie entre les deux chambres hautes.

Les parlementaires se sont exprimés sur deux thèmes d'intérêt commun : **la coopération sécuritaire et la lutte contre le terrorisme** d'une part, et **la convergence des intérêts économiques** d'autre part.

Lors des **allocutions d'ouverture** du Forum, le président Larcher, en présence de M. Jean-Pierre Chevènement, acteur important de l'amitié algéro-française, a souligné que **« nos deux assemblées ont en partage d'être des éléments modérateurs des pulsions politiques ; dans le contexte de menaces qui est le nôtre, c'est une exigence démocratique »**. Il a également insisté sur le fait que la relation entre l'Algérie et la France n'était pas tributaire, en France, des orientations partisans ou des majorités en place. Il a estimé que face au terrorisme, la **réponse sécuritaire était nécessaire mais pas suffisante**. *« Le terrorisme prolifère dans les Etats faibles ; c'est pourquoi, une citoyenneté reconstruite dans ces pays est indispensable. »* Il a souligné l'importance du partenariat algéro-français en matière tant de sécurité que de développement économique.

Le président Abdelkader Bensalah, deuxième personnage de l'État algérien, en visite officielle en France pour la première fois, s'est réjoui de la **solidité retrouvée des relations algéro-françaises**. Il a indiqué que la réponse au terrorisme appelait une réponse intégrée à la stratégie des Nations unies pour le Sahel, faite de mesures sécuritaires mais aussi d'actions de déradicalisation. Précisant le sens des récentes mesures de modernisation économique prises par le Gouvernement algérien, il a fait valoir que **« la coopération doit dépasser l'aspect commercial et favoriser davantage l'investissement productif, le transfert technologique et la réalisation de pôles de compétitivité et de centre d'excellence »**. Pour cela, les entreprises françaises, et notamment les PME, sont **« favorisées par des facteurs propres aux relations particulières »** entre nos deux pays.

I. Regards croisés sur la sécurité, la coopération, le développement et l'intégration

La première table ronde de la journée, coprésidée par MM. Jacques Gautier et Rachid Bougherbal, était consacrée à la **contribution de l'Algérie et de la France à la stabilisation et à la paix dans la région saharo-sahélienne et en Afrique**.

M. Jacques Gautier a d'abord rappelé que l'instabilité dans la région reposait sur la pauvreté d'une part, et sur la faiblesse de certains États-nations d'autre part, terreau doublement fertile pour la prolifération des grands trafics et des mouvements radicaux. *« Le développement de sanctuaires terroristes dans la bande sahélo-saharienne constitue un vrai danger pour tous les pays de la région, Algérie comprise, et le rôle que peut jouer*

la diplomatie algérienne dans la région est fondamentale », a-t-il dit. Il a salué l'apport des accords d'Alger de mai et juin 2015 pour la pacification du Mali, tout en déplorant la lenteur de leur mise en œuvre. Il a en conséquence appelé au soutien du renforcement de la Minusma, au renforcement logistique de l'opération Barkhane, à l'engagement effectif de l'aide au développement économique au Nord Mali et à l'approfondissement des échanges dans le cadre du dialogue stratégique bilatéral initié en juin 2016 à Alger et amené à se poursuivre à l'automne à Paris.

M. Mohamed Zoubiri a précisé les efforts de stabilisation régionale consentis par l'Algérie depuis le début des années 1990.

Les représentants des deux assemblées ont ensuite affirmé leur volonté de renforcer la coopération de leurs services de renseignements, d'accroître le contrôle aux frontières et de mener des politiques favorisant la déradicalisation.



M. Gérard Larcher, Président du Sénat, et M. Abdelkader Bensalah, Président du Conseil de la Nation, lors de la conférence de presse

Pour surmonter les défis sécuritaires dans la région, Mme Hélène Conway-Mouret a mis l'accent sur l'importance du développement, *« l'insécurité apparaissant pour une large part comme le corollaire d'un développement insuffisant »*. Évoquant la coopération de la France et de l'Algérie dans l'instauration du processus de paix au Mali, elle a relevé que *« cette approche globale que la France, avec ses partenaires européens et africains, souhaitait déployer, ne pouvait pas fonctionner sans la mise en place au niveau politique d'un véritable processus de paix permettant de faire cesser la spirale de violence à l'œuvre dans le Nord du pays. L'implication de l'Algérie pour la création puis la réussite de ce processus de paix a été déterminante, permettant d'aboutir à l'accord d'Alger en mai 2015, accord dont l'application est une priorité »*. Elle a plaidé aussi pour un financement spécifique consacré à des projets de développement dans le cadre d'une approche globale, sous la forme d'une ligne de subvention de l'AFD (Agence française de développement).

M. Mohamed Réda Oussahla a évoqué l'expérience algérienne en matière de politique globale de déradicalisation.

Les parlementaires algériens et français ont ensuite échangé sur la délicate question de la lutte contre la radicalisation sur Internet, et sa conciliation avec la garantie de la liberté d'expression.

Puis le débat a porté sur les **liens entre religions et citoyenneté**. Mme Bariza Khiari a dénoncé « *le cercle vicieux où obscurantisme et islamophobie s'alimentent réciproquement* », avant de rappeler que l'islam peut être compatible avec la citoyenneté – la génération des premiers nationalistes algériens en étant l'exemple le plus évident. Se référant à la tradition soufie, elle a défendu un autre enseignement du fait religieux à l'école, la diffusion d'une histoire partagée, l'appui sur la Fondation de l'islam de France, et la promotion d'un nouveau pacte républicain. Ainsi, « *la déclaration d'intention bilatérale signée par les ministres compétents entre la France et l'Algérie, et qui encadre notamment la venue d'imams algériens en France, prévoit que les signataires "accompagnent l'émergence en France d'une pratique religieuse musulmane conforme aux valeurs de la République et respectant le principe de la laïcité et de la citoyenneté* ».

Enfin, M. Benali Benzaghrou a présenté les dispositions de la Constitution algérienne issues de la révision du 6 mars 2016, qui protègent la liberté de conscience et d'opinion et la liberté d'exercice du culte.

Ces débats ont conforté le souhait d'instaurer une coopération autour de la Méditerranée, dans laquelle les deux chambres hautes pourraient jouer un rôle moteur, afin d'assurer la paix et la stabilité dans la région.

II. Convergence des intérêts économiques

La seconde table ronde de la journée, coprésidée par MM. Alain Néri et Hachemi Djiar, portait sur la convergence des intérêts économiques entre nos deux pays.

L'Algérie cherche à attirer les investisseurs français. Outre l'amélioration considérable du climat sécuritaire, elle a entrepris des réformes afin de développer son économie. Face à la baisse du prix du pétrole, l'Algérie a fait le choix de favoriser l'investissement.

M. Alain Néri a rappelé que **nos relations économiques** étaient déjà très étroites, la France étant le deuxième partenaire commercial de l'Algérie, son premier investisseur hors hydrocarbures,

son quatrième client, et l'Algérie étant notre deuxième client hors OCDE. Nos relations ont toutefois franchi une nouvelle étape en quelques années, passant d'une relation commerciale classique à une relation de co-investissement dans des projets développés en commun.

M. Hachemi Djiar a rappelé l'impulsion donnée à cette évolution par l'arrivée au pouvoir de M. Abdelaziz Bouteflika en 1999, engageant résolument son pays vers l'économie de marché. Tout en soulignant le caractère difficile de cette transition, M. Djiar a insisté sur la dimension « *gagnant-gagnant* » que revêtait notre « *partenariat d'exception* ».

Invité spécial du Sénat pour cette seconde table ronde, M. Jean-Louis Bianco, ancien Ministre et Représentant spécial du Ministre des Affaires étrangères et du développement international pour les relations avec l'Algérie, a précisé l'état des relations économiques entre nos deux pays et exposé les volets principaux de la coopération économique entre la France et l'Algérie qui fondent sa mission : favoriser l'implantation d'entreprises françaises en Algérie, simplifier et sécuriser le système administratif et juridique, apporter une aide aux partenariats franco-algériens prometteurs.

Dans le cadre de cette **diplomatie économique** entre les deux pays, Mme Leila Aïchi a lancé un appel à la coopération car les entreprises françaises disposent de compétences fortes et la coopération avec les entreprises algériennes pourrait être fructueuse, notamment dans le développement de nouvelles sources d'énergie. « *Une intensification de la mobilité des jeunes travailleurs entre les deux pays favoriserait cette coopération* » a-t-elle estimé. Par ailleurs, elle s'est interrogée sur le sort qu'il convenait de réserver à la règle dite 51/49, qui interdit à un investisseur étranger de détenir plus de 49 % d'une société de droit algérien, et sur nos relations dans le domaine de la pêche.

Mme Rafika Kesri a indiqué quelles étaient les dernières mesures prises par le Gouvernement pour adapter le cadre juridique algérien aux **nouvelles opportunités d'investissement**.



Les participants au Forum réunis au Palais du Luxembourg, salle Médicis

M. Jean-Pierre Vial a mis l'accent sur la **diversification de l'économie algérienne**, à laquelle la France doit être associée : « *Développer de nouvelles énergies, tirer le meilleur parti de la dynamique touristique mondiale, inventer un modèle agricole efficace et durable... Ces hypothèses de diversification de l'économie algérienne sont aussi, dans une très large mesure, des défis que la France doit relever sur son propre territoire* ». Il a insisté sur le rôle majeur de la **formation**, initiale et continue, se réjouissant à cet égard de la multiplication des conventions de partenariat entre établissements français et algériens. Il a enfin souligné l'importance du projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin pour relier le sud de l'Europe et jeter un pont sur la Méditerranée.

M. Moussa Tamadartaza a confirmé cette diversification de l'économie algérienne, que doit favoriser la décentralisation promue par la révision constitutionnelle de 2016.

Conclusion

La délégation algérienne s'est ensuite entretenue avec le Président Larcher. **Les deux Présidents ont rappelé leur attachement à la diplomatie parlementaire et à l'action menée par les groupes d'amitié**, qui jouent un important rôle de facilitateur dans les relations bilatérales.

Le président Larcher a insisté sur le rôle majeur de l'Algérie, pôle de stabilité dans une région méditerranéenne déstabilisée, et le président Bensalah a invité officiellement son homologue à Alger pour la deuxième édition de ce forum de coopération fin 2017.

À l'issue de l'ensemble de ces échanges et débats, le Sénat français et le Conseil de la Nation algérien ont abouti à une « **feuille de route** » **comprenant quatre axes principaux** :

- le renforcement de la **coopération institutionnelle** entre les deux assemblées ;
- un accompagnement du développement de la **coopération décentralisée**, à même de resserrer les liens entre les collectivités territoriales et la population de nos deux pays ;
- l'approfondissement du **dialogue géopolitique et sur les questions économiques**, afin d'atteindre un partenariat économique d'exception fondé à la fois sur des stratégies durables et de co-développement, respectueuses des intérêts de chacun ;
- une **nouvelle ambition pour l'espace méditerranéen** avec, en particulier, l'approfondissement du dialogue 5 + 5.



M. Gérard LARCHER
Président du Sénat



M. Alain NÉRI

Président du groupe interparlementaire d'amitié France-Algérie



M. Jacques GAUTIER

Vice-président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées



Mme Leila AÏCHI

Vice-présidente du groupe d'amitié
Vice-présidente de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées



M. Jean-Pierre VIAL

Secrétaire du groupe d'amitié



Mme Bariza KHIARI

Membre du groupe d'amitié



Mme Hélène CONWAY-MOURET

Membre du groupe d'amitié

Pour en savoir plus : <http://www.senat.fr/international/index.html>